

12_QUE_002



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 25.09.12

Scanné le _____

Jacques-André Haury
Député

Question écrite au Conseil d'Etat
L'occupation des salles d'opération du CHUV est-elle optimale ?

Le CHUV vient de conclure des partenariats pour augmenter les possibilités d'hébergement de patients fraîchement opérés dans des structures plus légères et décharger d'autant les lits existant dans le bâtiment hospitalier. Ce développement a pour but d'augmenter le nombre de patients qu'il devrait être ainsi possible d'opérer.

Or, à notre connaissance, le phénomène de congestion se situe pourtant en bonne partie dans l'accès aux salles d'opération, dont les heures d'activité sont strictement comptées aux divers services chirurgicaux, urgences mises à part.

En théorie, une salle d'opération est un outil technique qui devrait pouvoir fonctionner jour et nuit, sept jours sur sept, les phases de nettoyage, de stérilisation et d'entretien étant incluses dans cette activité. De fait, l'usage de cet outil technique est limité par les disponibilités en personnel ; et non pas au niveau du personnel médical, en dépit de la fameuse limite des « 50 heures », mais au niveau du personnel infirmier et technique.

Je demande donc au Conseil d'Etat de nous renseigner sur le **nombre d'heures d'activité des salles d'opération du CHUV**. Il s'agit de fournir une statistique sur le nombre moyen d'heures d'activité par salle, et pour les jours ouvrables seulement. Il serait intéressant de voir l'évolution de ces chiffres au cours des dix dernières années.

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour sa réponse.

Lausanne, le 25 septembre 2012


Jacques-André Haury